



### **Avertissement agricole : La Mérione de Shaw**

#### **A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion**

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV) le 16/01/2018, signalant les conditions climatiques qui ont prévalu au cours du mois de décembre, ont permis une prolifération du rat des champs (mérione de shaw) au niveau de la région « Ouest » du pays.

A cet effet et compte tenu de cette situation exceptionnelle, nous recommandons la vigilance à l'ensemble des agriculteurs et le maintien de la surveillance au niveau de leurs champs afin de détecter d'éventuels terriers actifs de ce fléau, permettant d'intervenir par un traitement approprié.

Les agriculteurs ayant observés une activité de ce fléau peuvent se rapprocher des services phytosanitaires relevant de leur wilaya, afin de s'approvisionner en produits raticides (appâts) nécessaires et ce, suivant la superficie déclarée infestée.

### **Recommandations**

- L'appâtage concerne les terriers actifs ;
- Eviter l'épandage du raticide à la levée ;
- Les appâts ne doivent être déposés en surface du sol ;
- Enterrer les cadavres de rongeurs.